

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMMUNE DE CHANCEAUX SUR CHOISILLE

L'article 107 de la loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) est venu étoffer les dispositions relatives au DOB (débat d'orientation budgétaire) sous la forme d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB). Les C.C.A.S. des communes de plus de 3 500 habitants sont également concernés dans le cadre de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par ladite loi.

Etape obligatoire et essentielle de la procédure budgétaire, ce rapport participe à l'information des administrateurs du C.C.A.S. sur les équilibres budgétaires de l'exercice passé et à venir, préalablement au vote du budget primitif.

Le DOB doit donc permettre d'ouvrir les perspectives des mois à venir tout en évoquant les actions de l'année antérieure.

Ce débat ne doit pas seulement avoir lieu, il doit en outre être pris acte par une délibération spécifique.

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2024

Dispositif « Le P'tit Panier » :

Pour rappel, la commune de Chanceaux-sur-Choisille a adhéré à ce dispositif d'épicerie sociale itinérante le 1^{er} janvier 2020.

Cette délégation territoriale Croix-Rouge a mis en place ce dispositif itinérant d'aides sociales auprès des personnes en difficultés relationnelles, sociales, financières et/ou en difficultés de mobilité.

Distribution en 2024 :

Nombre de paniers	Nombre de foyers	Nombre de personnes	Total équivalent repas
77	7	11	149

La Croix-Rouge est présente le mercredi matin sur le parking de la salle des Loisirs.

Le colis fourni comprend des produits secs (pâtes ou riz ou semoule, farine, café ou thé, conserves de légumes, de poissons, plats cuisinés en boîte, etc.), des produits frais (viande, fromage, charcuterie, etc.), boulangerie, viennoiserie, laitages et des produits d'hygiène et d'entretien pour la maison (gel douche, protections hygiéniques, lessive, savon, dentifrice, brosse à dents, etc.), tout cela en fonction de la fourniture de la banque alimentaire de Touraine.

Pour chaque distribution alimentaire dans les communes sont requis trois bénévoles, deux autres assurant la logistique et l'organisation des distributions.

Colis et repas des Aînés 2024 :

Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le 8 décembre 2024 à la Salle des Loisirs.

115 personnes ont pu bénéficier d'un repas préparé par Cousin Traiteur. Les personnes seules ont eu la possibilité de venir avec un accompagnant, ainsi 11 accompagnants ont pu participer au repas moyennant une participation d'un montant de 34.50 €. Les Aînés ont également pu bénéficier d'une animation présentée par l'association La Clé des Chants.

La distribution des colis a eu lieu à la Salle des Loisirs le vendredi 13 décembre 2024, 364 colis ont été distribués durant la matinée.

Total bénéficiaires	RETOUR	SANS RETOUR	NB COLIS	NB REPAS	NB ACCOMPAGNANT	TOTAL REPAS
570	479	91	364	115	11	126
	84,04%	15,96%	75,99%	24,01%	9,57%	24,01%

Les secours d'urgence octroyés par le CCAS en 2024:

- 4 Secours d'urgence pour un montant de 250 €



Collecte de la Banque Alimentaire 2024 :

2 fois par an, une collecte alimentaire est proposée par la Banque Alimentaire, celle-ci se déroule au Super U de Chanceaux, pour l'année 2024 les bénévoles ont ainsi pu récolter :

Collecte de printemps :

Résultat collecte 2024	Résultat collecte 2023
132 kg	248 kg

Collecte d'automne :

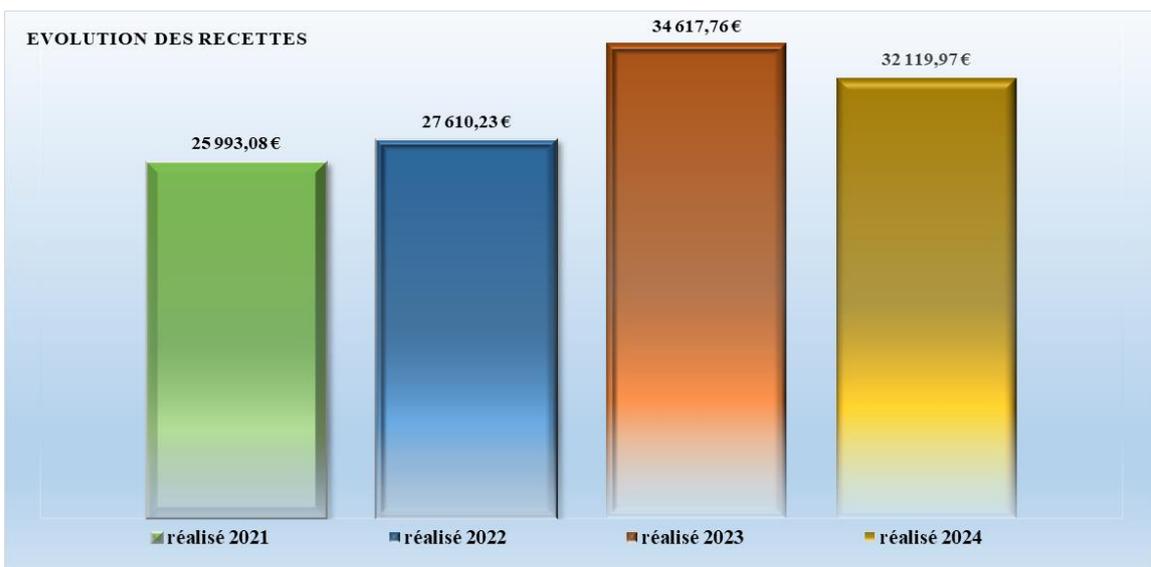
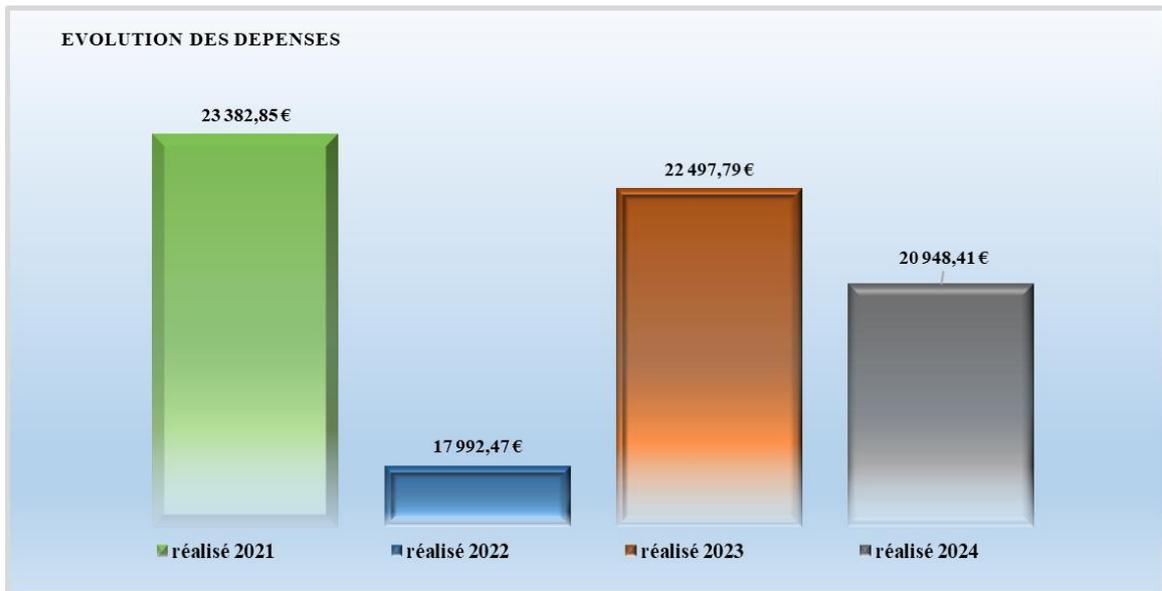
Résultat collecte 2024	Résultat collecte 2023
571 kg	493 kg

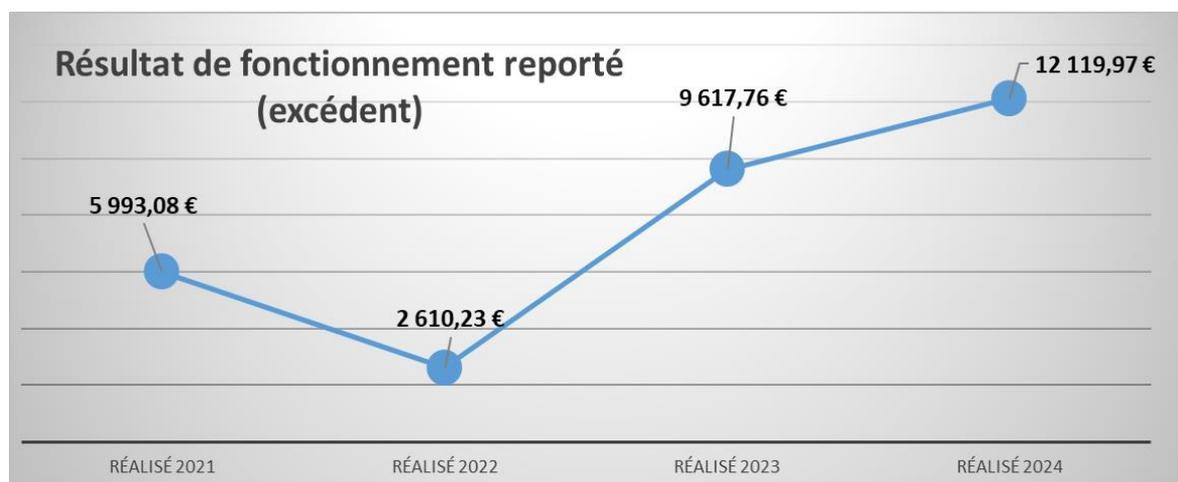
Adhésion à une convention en date du 5 décembre 2024 avec Tours Métropole Val de Loire, Véolia et le CCAS pour l'aide au paiement des factures d'eau des abonnés du service public de l'eau, pour l'aide au paiement des charges d'eau des consommateurs en immeuble collectif pour lesquels le bailleur social est titulaire d'un contrat d'abonnement au service de l'eau (si l'utilisateur paie ses consommations d'eau dans ses charges).

Point Financier :

Les dépenses du C.C.A.S. ont été financées intégralement par la subvention communale pour un montant de 20 000 € pour l'année 2024.

Les frais de mise à disposition d'un agent administratif communal pour la gestion courante de cet établissement public représentent un montant de 4 363.89 €, coût pour une mise à disposition de cet agent à hauteur de 2 jours par mois.





RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISATION 2022	REALISATION 2023	REALISATION 2024	PREVISION 2025	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISATION 2022	REALISATION 2023	REALISATION 2024	PREVISION 2025
					6064 - Fournitures administratives	- €	- €		- €
					6188 - Autres Frais divers	180,00 €	185,40 €	185,40 €	250,00 €
					6232 - Fêtes et cérémonies	11 569,00 €	17 247,80 €	15 649,12 €	18 033,00 €
					6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	3 828,60 €	3 940,78 €	4 363,89 €	4 500,00 €
74741 - Commun membres du GFP	25 000,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €	15 000,44 €	65133 - Secours d'urgence	2 414,87 €	623,81 €	250,00 €	2 500,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 610,23 €	9 617,76 €	12 119,97 €	11 171,56 €	65748 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	- €	500,00 €	500,00 €	889,00 €
TOTAL	27 610,23 €	34 617,76 €	32 119,97 €	26 172,00 €	TOTAL	17 992,47 €	22 497,79 €	20 948,41 €	26 172,00 €

LES PROJETS DU CCAS POUR 2025

La subvention allouée à la Croix-Rouge pourrait s'élever à 889 € compte tenu de l'augmentation des charges fixes supportés et du nombre de bénéficiaires. Le montant de la subvention fera l'objet d'une délibération du conseil d'administration.

Le C.C.A.S. va poursuivre son aide auprès des personnes vulnérables, nous resterons très vigilants quant à la situation de nos aînés.

Compte tenu de l'excédent reporté, le montant de la subvention communale pourrait s'élever pour l'année 2025 à 15 000 € au lieu de 20 000 €.

Le présent rapport ne vaut pas engagement budgétaire et ne fait pas l'objet d'un vote.